






-  **SE LOGER** : maintien dans un logement décent suite à un accident domestique ou un changement de situation familiale.
-  **SE SOIGNER** : participation aux soins médicaux non pris en charge par la sécurité sociale ou la mutuelle.
-  **SE NOURRIR** : participation aux frais de restauration suite à un changement de situation familiale ou à des difficultés financières.
-  **SE DÉPLACER** : remplacement d'un équipement endommagé ou volé, frais de transports en commun.
-  **S'ÉQUIPER** : soutien exceptionnel à l'achat d'un équipement professionnel si les aides existantes sont insuffisantes au regard de la situation financière.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Vous devez renseigner le dossier en ligne et joindre les pièces justificatives au lien suivant :

<https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details?sigle=FSAP>

ACCOMPAGNEMENT

Pour toutes difficultés, contactez l'assistante de service social qui vous accompagnera et analysera votre demande.

Nawal HABIBI

assistante de service social

Adresse mail : appui-social.gip@ac-amiens.fr

Téléphone : 06 14 67 50 64

N'hésitez pas à me laisser un message en indiquant votre nom et vos coordonnées (confidentialité assurée).

SERVICE SOCIAL POUR LES APPRENTIS

en Unité de formation par l'apprentissage
dans l'académie d'Amiens

DES QUESTIONS ?



L'assistante de service social peut vous accompagner

L'assistante sociale s'adresse à tous les apprentis en Unité de formation par l'apprentissage de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

ÉCOUTE
en toute confidentialité

SOUTIEN en cas de difficulté
personnelle, financière ou professionnelle

ACCOMPAGNEMENT
dans vos démarches administratives

INFORMATION
sur les dispositifs et aides existantes

COMMENT LA RENCONTRER ?

- En **rendez-vous individuel** :
 - ✓ au sein de l'UFA du lycée ;
 - ✓ par téléphone ;
 - ✓ à domicile.
- En **intervention collective** :
 - ✓ lors des actions de prévention au sein de l'UFA.

L'assistante de service social garantit la confidentialité des échanges et intervient avec le consentement des apprentis.



SE LOGER

- aide au **maintien** ou à l'**accès au logement** ;
- **information sur les aides** et dispositifs.



FORMATION / TRAVAIL

- connaître **vos droits** en tant que salarié ;
- **médiation** au sein de l'entreprise ou à l'UFA.



PERSONNEL

- **écoute** si vous rencontrez une situation difficile ;
- **soutien et protection** si vous êtes victime de harcèlement ou de toutes formes de violences au travail ou à votre domicile.



BUDGET

- accompagnement dans la **gestion du budget** ;
- aide pour **toutes difficultés financières** et appui pour une demande d'aide du **Fonds de solidarité des apprentis**.



SANTÉ / BIEN-ÊTRE

- accès aux soins ;
- soutien en cas d'isolement.